

Préambule : Le Manuel de Formation Technique (MFT) constitue le document de référence.

Les deux chapitres à prendre en compte sont :

- Règlement et charte des examens régionaux
- Initiateur

Ce document vient en complément de ces deux textes. **Il ne peut s'y substituer.**

Il a pour objectif d'aider à l'évaluation pour l'harmoniser au mieux, la rendre juste et équitable au sein des différents jurys.

L'examen d'initiateur est précédé de deux réunions :

- **La réunion du jury**

Elle est animée par le président de jury, et sert à :

- Décrire le déroulement de l'examen
- Rappeler les comportements adaptés/non adaptés, vis à vis des candidats
- Rappeler les attentes d'évaluation de chaque sujet, l'utilisation de la note éliminatoire
- Désigner la personne qui sera en charge de recueillir et centraliser les notes

Remarque : Le délégué CTR s'assurera que dans la liste des sujets, tous permettent une action pédagogique évaluable dans le lieu d'examen. Seuls ceux qui ne répondent pas à ce critère pourront être retirés de la liste. Dans ce cas, les sujets retirés seront mentionnés dans le compte-rendu d'examen.

- **La réunion des moniteurs et des candidats.**

Elle est animée par le président de jury, et comprend :

- La présentation du jury
- La présentation de l'organisation et du déroulement de l'examen
- La description des épreuves, avec lecture du texte de référence (MFT)
- Le rappel de l'autorisation d'utiliser le MFT pour la préparation des épreuves de pédagogie.

Elle permet :

- De mettre les candidats en confiance :
 - L'évaluation à l'examen est comparable à celle du stage
 - Rappeler de ne pas s'auto évaluer
- De montrer l'impartialité des jurys :
 - Evaluation en double
 - Jurys différents pour chaque épreuve
 - Non communication des notes attribuées par les autres jurys

Rappels : les modalités de passation des épreuves.

La CTR a édité une liste de sujets à exploiter en examen pour les épreuves de pédagogie, dans les neuf départements BPL. Elle est disponible sur le BPL.fr.

Le thème est défini par un sujet tiré au sort par le candidat dans la liste.

Par souci d'équité, ce sujet sera ensuite remis dans la liste.

Demander au candidat de lire le sujet, de l'écrire, sinon lui donner un exemplaire écrit.

Pour sa préparation, hormis le MFT, le candidat n'est pas autorisé à utiliser de documents.

Si le candidat a des questions, le jury peut répondre ; sauf celles faisant référence à du contenu et à des démarches pédagogiques.

En cas de note inférieure à 05, le jury justifiera son évaluation par écrit sur un document transmis au président de jury (la fiche d'aide à l'évaluation par exemple).

En cas d'élimination du candidat, cela aidera à lui expliquer les raisons de son échec.

Rappels : les attentes sur les prestations en pédagogie.

Un initiateur n'est pas un MF1...

L'initiateur est le premier niveau d'enseignant, il est donc normal d'avoir des différences d'exigence entre un initiateur et un MF1.

Par exemple, Un initiateur doit être capable :

« Définir les objectifs de formation sur la base des contenus à enseigner » (cf. MFT Concevoir)

Il pourra par conséquent déterminer le contenu et les limites de son enseignement en fonction du niveau de sortie attendu.

Ceci permettra ainsi d'aborder les prérequis fondamentaux sans aucun matériel si nécessaire, avant un apprentissage plus technique.

Pour ce qui concerne l'initiateur, la progression pédagogique peut être réalisée dans un geste, dans l'enchaînement de la séance, dans l'enchaînement de plusieurs gestes dans une séance, dans l'enseignement d'une compétence technique dans une séance.

La vision globale d'un cursus de plongeur lui est utile, mais la mise en place d'un cursus précis ne lui est pas demandée, c'est du "niveau MF1".

- **Epreuve de pédagogie pratique (avec et sans scaphandre) : coef.2**

Le thème, les conditions d'exécution de la leçon (séance) et le niveau de l'élève auquel s'adresse cette leçon (séance) sont définis par le sujet tiré au sort par le candidat.

Le jury indique au candidat qui sera le "moniteur-élève", avant que celui-ci ne prépare sa séance (il peut avoir besoin de le savoir, par exemple pour voir ou préparer un équipement...).

Pour la préparation du sujet de pédagogie pratique, le jury pourra autoriser le candidat à avoir son plan de cours préinscrit sur une tablette de travail. Toutefois le jury vérifiera qu'il n'y a aucun élément de contenu ajouté sur la tablette de préparation ; c'est l'outil que le candidat exploitera ensuite dans son rôle de formateur. Ce sera un élément supplémentaire pouvant compléter l'évaluation du candidat.

Le candidat dispose de 30 minutes pour préparer son sujet et de 30 minutes pour l'exposer et répondre aux éventuelles questions du jury.

Conseils aux jurys pendant le face à face pédagogique

- **Avant la mise à l'eau :**

Le moniteur jouant « l'élève » est rappelé (identifié s'il ne l'a pas été à la lecture du sujet).

Pour ne pas perturber le candidat lors du briefing, il évite de multiplier les questions.

Le second moniteur n'intervient pas et n'a pas de comportement pouvant gêner le candidat.

- **Acte pédagogique dans l'eau :**

Si l'objectif de sa séance est clair et que les prérequis liés au sujet sont respectés et contrôlés, le "moniteur élève" suivra normalement le déroulement de la séance.

Ne pas essayer d'amener le candidat vers un hors sujet.

Le "moniteur élève" ne fait que ce que le stagiaire lui demande.

Quand le jury a suffisamment d'éléments pour évaluer son candidat, ou que le temps imparti est atteint (attention à respecter la durée totale 30min !), un signe discret entre jury permet d'interrompre la séance.

- **Débriefing du candidat**

Le jury laisse le candidat réaliser son débriefing.

Le jury n'apporte aucune correction ou aucun élément d'évaluation.

Après le débriefing, le jury indique au candidat la fin de sa prestation pédagogique et peut poser des "questions jury" pour compléter son évaluation si besoin.

Une grille d'aide à l'évaluation, construite à partir de critères observables et objectifs, est proposée en fin de document (Annexe 1).

- **Epreuve de pédagogie organisationnelle : coef.2**

Cette épreuve permet au candidat d'exposer sa gestion de l'accueil, de l'organisation et de la sécurité de sa séance, ainsi que sa conception pédagogique.

Les aspects pédagogiques sur lesquels le candidat s'appuie doivent être illustrés d'exemples et d'applications concrètes.

La "pédagogie organisationnelle" permet une vision globale de séance, proposée dans un contexte défini, et préparée par le candidat.

Le candidat dispose de 30 min pour préparer son sujet et de 10 min maximum pour l'exposer.

Le candidat s'adresse à des formateurs, simulés par le jury, pas à des élèves.

Le jury n'intervient pas pendant les 10 minutes maximum d'exposé.

Le jury dispose ensuite de 20 minutes maximum pour poser des questions portant sur le sujet présenté, et permettre au candidat d'y répondre. Lors de cet entretien, le jury s'adresse au candidat exclusivement sous forme interrogative.

Ne pas chercher à confronter les conceptions du jury à celles du candidat.

Les questions posées doivent permettre au candidat de développer ou de préciser certains domaines peu traités ou mal compris.

Le jury peut proposer au candidat, à la fin des 20 minutes de questions, en une minute, de synthétiser ou de préciser, de revenir sur ses propos.

Une grille d'aide à l'évaluation est proposée en fin de document (Annexe 2).

Elle permet une double approche, d'une part vis-à-vis des thèmes proposés, le jury pourra observer **COMMENT** le candidat s'organise et ensuite durant le questionnement demander **POURQUOI** le candidat a fait ses choix pédagogiques. D'autre part, en fonction des thèmes, le jury pourra questionner sur le **COMMENT**, si le candidat n'a pas su ou pu le faire durant les 10 minutes de présentation.

Les points clés de la démarche sont :

- Le réalisme, la faisabilité, l'efficacité des actions ou des solutions proposées
- Le respect de la réglementation et de la sécurité
- La connaissance des profils de plongeurs et compétences associées
- La mise en application des connaissances au service d'une démarche structurée
- La clarté de la démarche, structuration de l'exposé, adéquation et pertinence des solutions

- **Epreuve de réglementation : coef.2**

Interrogation écrite sur la réglementation appliquée aux prérogatives de l'initiateur.

- Contenu : voir le module « cadre réglementaire » du stage initial.

- **Epreuve du mannequin : coef.1**

(Exemption possible si GPN4 depuis moins de 3ans, voir modalités dans le MFT).

Une grille d'aide à l'évaluation est proposée en fin de document (Annexe 3).

Il est souhaitable que la répartition des 8 points pour la tenue et l'efficacité lors du tractage soit définie préalablement en réunion de jury.

Mises à jour du document

Le 05 décembre 2021

Mise à jour du document existant sur ce thème (21 février 2018)

Le 22 janvier 2022

Premier retour après envoi, reformulation et/ou précision sur quelques lignes.

Le 12 Février 2022

Validation des modifications, édition de la version finale.

Le 26 Mars 2022

Présentation au collège régional BPL et mise à disposition de la CTR pour test.

Le 07 juin 2022

Corrections suite aux retours d'examens et aux relectures.

Le 03 août 2022

Retour de la version définitive vers la déléguée du collège pour mise en ligne .

GUIDE D'ÉVALUATION DE L'EXAMEN INITIATEUR

Annexe 1 : Proposition de grille d'aide à l'évaluation de la pédagogie pratique

Candidat :

Jury :

Note sur 20 :

Critères à évaluer	Observations
Sélectionne et prépare des éducatifs, techniques de formation, des supports pédagogiques	
Définit le/les objectif(s) de sa séance	
Justifie sa séance	
Identifie les prérequis, acquis de son élève	
Explique les techniques à réaliser et donne des conseils	
Présente le déroulement de la séance Tient compte du contexte pédagogique	
Donne des consignes de sécurité	
Vérifie le niveau de l'élève	
Démontre, si nécessaire l'exercice	
Evalue les performances de l'élève	
Adapte l'apprentissage	
Respecte ce qu'il a dit	
Effectue un debriefing constructif	
Présente la prochaine séance	
Le candidat est-il capable de faire les exercices qu'il doit enseigner ?	
Observations du jury :	

GUIDE D'ÉVALUATION DE L'EXAMEN INITIATEUR

Annexe 2 : Proposition de grille d'aide à l'évaluation de la pédagogie organisationnelle

Candidat :

Jury :

Note sur 20 :

Thèmes	Observations		Indicateurs d'évaluation (chiffrés ou non)
	Comment ? (plutôt pendant l'exposé)	Pourquoi ? (plutôt pendant l'entretien)	
<p>La fonction de Directeur de plongée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administratif stagiaires et encadrants • Aptitudes stagiaires et encadrants • Choix du site : Petit bain / Grand bain / Fosse • Prise en compte des niveaux dans le choix de la ligne d'eau 			
<p>L'organisation du projet de formation sur la période :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Progression : compétences pour niveau formé (MFT) • Nature de la séance : Libre / Scaphandre • Durée séance 			
<p>Gestion du Groupe et des moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En ressources humaines (ratio encadrant / stagiaires) • En matériels (PMT, Scaphandres) • En matériels spécifiques ateliers : tapis, planches, frites, cerceaux, etc. • De sécurité 			
<p>Respect du cadre réglementaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des obligations du Code du sport • Prise en compte du MFT • Sécurité du milieu artificiel : issue de secours, matériel de secours, téléphone, etc. • Sécurité sur l'activité proposée • Surveillance de l'activité proposée • Choix de la profondeur • Prévention des risques 			

GUIDE D'ÉVALUATION DE L'EXAMEN INITIATEUR

<p>Les moyens de communication utilisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir et informer • Briefing et débriefing de l'encadrement • Conseils et réponses aux encadrants • Rappels de sécurité et des bonnes pratiques 		
<p>Les indicateurs et évaluations mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiche de suivi des stagiaires 		
<p>Observations du jury :</p>		

Annexe 3 : Proposition de grille d'aide à l'évaluation de l'épreuve du mannequin

N°	Candidat	100m nage	Apnée	Récup surface	Signal de détresse	Voies aériennes	Tenue	Aisance	Efficacité	Rectitude	Durée totale	Notes /20
			20 sec	10 sec max	F/NF	Immersion max tolérée de sec	De 0 à 8 points				De 0 à 12 points (*)	

Egal ou inférieur à 4.30 = 12 ; de 4.31 à 5.00 =11 ; de 5.01 à 5.30 =10 ; de 5.31 à 6.00 =09 ; de 6.01 à 6.30 =08 ; de 6.31 à 7.00 =07 ; de 7.01 à 7.30 =06 ; de 7.31 à 8.00 =05 ; Supérieur à 8.00 : éliminatoire

GUIDE D'ÉVALUATION DE L'EXAMEN INITIATEUR